

Genre du véhicule Chariot de travail	Marque CATERPILLAR	B 2 5	Fiche d'homologation n° CH 5156 10
---	-----------------------	-------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "B 25" sur plaquette du constructeur, à droite en haut sur tableau de bord.  
"29M" devant No du châssis

Numéro du châssis frappé à droite, à l'AV sur plateau avant au-dessus de l'essieu  
Signe d'identification du moteur frappé "354U" à droite s.bloc-moteur, à côté de la pompe à injection  
Constructeur Caterpillar-Belgium SA, Gosselies Importateur U. Ammann Baumaschinen AG, Langenthal

CHASSIS	Nombre d'essieux 2	Nombre de roues 6	Entraînement avant	MOTEUR	Genre en ligne	Temps 4
Direction	à gauche, s. roues AR Assistance "Orbitrol" hydraulique			Marque	PERKINS	Carbur. D
Frein de service	hydr., exp. interne, assist. par dépression, sur			Type	354 U	
Frein auxiliaire	méc. exp. interne		roues AV	Position	arrière	Nombre cyl. 6
Frein stationn.	sur cardan		Frein pr. rem. -	Alésage	98,4	Course 127
Transmission	"Allison" réversible		Nombre vit. 2	Cylindr.	5790 cm <sup>3</sup>	CV-Impôt 29,49
Blocage differ.	-	Crochet rem. -	Vitesse max. *) km/h	CV-puiss.	108 (DIN)	à 2300 t/m
				Refroidissement	eau	

CARROSSERIE	Forme élévateur avec toit-	Nombre portes 1 à
	abri ou sur demande cabine fermée	[à gauche \$]
Nombre de places : Total 1	; AV	; milieu
	; AR	; Places debout
		(cheminée) **

DIMENSIONS	Vole	AV 1830	AR 1830
	Diam. braquage	G 8,4	DR 8,4
Empattement	3050 / / /		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	4680 (sans fourche)		
Largeur	2450		
Hauteur	4000 (variable)		
Porte à faux	AV	750	
	AR	880	
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	selon équipement			
Charge utile				
Total				
Garantie fabr.				31525
Dimens. pneus	10.00-20 14PR			
Charge p. essieu	12800 (6,5)		7100 (6,5)	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg

## EQUIPEMENT

§)

Equipement électrique \_\_\_\_\_ V

Feux de route \_\_\_\_\_ Avertisseur optique \_\_\_\_\_  
 Feux de croisement HELLA K 21037 Feux de position HELLA K21037  
 Feux de gabarit 2/ A (E)  
 Avertisseur électrique (1-ton) Niv. sonore 90 (dB/A)  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_ Lave-glace \_\_\_\_\_  
 Feux arrières CH 1 1133 04 Catadioptres I (E)  
 Feux stop CH 1 1133 04 Feux de recul \_\_\_\_\_  
 Eclair. plaque contr. --- Plaque \_\_\_\_\_  
 Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse \_\_\_\_\_  
 Indic. direction clign. schéma III  
 AV-latér.: 4(E) latér. - AR CH 1 1133 04  
 Avert. clign. \_\_\_\_\_ Lampes de travail \_\_\_\_\_  
 Cale d'arrêt: 240 x 220 x 220

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail  
 Marque & type CATERPILLAR B 25  
 Homologation n° CH 5156 10  
 Forme de la carr. élévateur  
 Places ass. : Total 1 ( \_\_\_\_\_ - avant)  
 Poids à vide sel. bull. Carburant D  
pesage CV 29,49  
 Charge utile \_\_\_\_\_ Cylindrée 5790 cm<sup>3</sup>  
 Poids total \_\_\_\_\_ Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = 29M261

- \*) Vitesse maximum : 24 km/h à 2300 t/min au moteur  
Plombage : 1 plomb sur vis de butée de plein gaz  
 \*\*) Insonorisation : compartiment du moteur tapissé de caoutchouc-mousse  
 §) Avec cabine fermée: dégivreur, miroir rétroviseur et essuie-glace exigés

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Sur la voie publique, la fourche doit être redressée ou munie d'une protection avec marquage jaune/noir.
- La distance depuis le volant vers l'avant ne doit pas dépasser 3,0 m.

Lieu et date de l'expertise  
Langenthal, 18.5.72

La commission d'expertise

(K)